

**Réalisation d'une mission d'AMO Environnement**  
**Secteurs Porte du Bois de Soevres – Communes de Rennes, Chantepie, Vern sur Seiche**  
**PROCEDURE ADAPTEE**

**1. Identification de l'organisme qui passe le marché**

TERRITOIRES PUBLICS, Mandataire agissant au nom et pour le compte de Rennes Métropole  
1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2  
Tél : 02.99.35.15.15

**2. Procédure de passation**

Procédure adaptée en application de l'article L2123.1 du code de la commande publique.

**3. Objet du marché et lieu d'exécution**

Réalisation d'une mission d'AMO Environnement – Secteurs Porte du Bois de Soevres - Communes de Rennes, Chantepie, Vern sur Seiche

**4. Durée du marché**

La durée du marché est de 3 ans à compter de la notification.  
Date prévisionnelle de démarrage : mai 2023.

**5. Modalités de retrait du dossier de consultation**

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

**6. Lieu et conditions de remise des plis**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

**7. Justificatifs à produire**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

**8. Critères pondérés de jugement des offres**

Prix des prestations : 40%

Valeur technique : 60%

**9. Renseignements administratifs et techniques**

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

**10. Procédure de recours**

Instance chargée des recours : Tribunal Administratif de Rennes – 3 Contour de la Motte – 35044 RENNES.

**11. Date limite de remise des plis**

Le 25 mai 2023 à 17H00.

**12. Date d'envoi à la publication**

Le 14 avril 2023.